

Délibération N°2025.003 JEUDI 30 JANVIER 2025 A 18 H 30

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 24 janvier 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, M. Guillaume LEFEBVRE, Mme Dominique KOLACZYK, Mme Clotilde LESAIN, M. Anthony LENGLET, M. Gaëtan AMEELE, Mme Pascale BINET, M. Claude CAUET, M. Maxime GOUBET, Mme Christine VALLEZ

REPRESENTE : Mme Corinne LEFRANC par Mme Christine VALLEZ, Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENTS : M. Laurent CARTIGNY, Mme Caroline LEFEBVRE

est désignée secrétaire de séance : Mme Christine VALLEZ

Objet : Renouvellement de la protection sociale complémentaire

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 2

Le Conseil municipal d'Athies,

Vu le décret 2011-1474 du 08 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la Protection Sociale Complémentaire de leurs agents ;

Vu l'ordonnance 2021-075 du 17 février 2021 relative à la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique ;

Vu le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

Vu la délibération du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais en date du 11 juillet 2018 relative aux choix des attributaires des conventions de participation Santé et Prévoyance par le Centre de Gestion ;

Vu la délibération du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais en date du 15 octobre 2024 portant évolution tarifaire au 1^{er} janvier 2025 et prolongation de la convention de participation du volet santé d'une année supplémentaire soit jusqu'au 31 décembre 2025 ;

Vu la délibération n°2018-35 du 06 décembre 2018 de la commune d'Athies, autorisant l'adhésion au contrat groupe de protection sociale complémentaire pour le risque santé ;

Vu la convention passée à cet effet entre la commune d'Athies et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais ;

Considérant que la collectivité souhaite continuer de proposer une offre de protection sociale complémentaire dans le but de garantir la santé de ses agents,

Considérant que le Centre de Gestion du Pas-de-Calais propose la prolongation de son offre mutualisée par le biais de sa convention de participation pour le volet « Santé »,

Considérant le caractère économique avantageux des montants pratiqués par le Centre de Gestion joints en annexe de la présente délibération,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, décide à 11 voix POUR et 2 ne prenant pas part au vote :

- DE PROLONGER d'une année supplémentaire à compter du 1^{er} janvier 2025 l'adhésion à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais sur le volet « Santé » pour le compte de ses agents.
- DE PARTICIPER au financement des cotisations des agents pour le volet santé pour un montant de 15 € par agent.
- DE PROLONGER d'une année la convention signée entre la commune et le Centre de Gestion portant sur la gestion du contrat, les engagements des différents signataires et notamment la participation financière de 2 euros par agent versée par la collectivité au Centre de Gestion à ce titre.
- D'AUTORISER le Maire à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- DE PRENDRE l'engagement d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

Ainsi délibéré et signé après lecture

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Mélanie PAWLAK

Christine VALLEZ

